FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XLVIII.

Les femmes s'en mêlent.

A Versailles, la cour faisait de l'héroïsme contre le peuple.

A Paris, on faisait de la chevalerie contre la cour seulement; la chevalerie courait les rues.

Ces chevaliers du peuple erraient en haillons, la main sur la poignée d'un sabre ou la crosse d'un pistolet, interrogeant leurs poches vides et leurs estomacs creux.

Tandis qu'à Versailles on buvait trop, hélas! à Paris, l'on ne mangeait pas assez.

Trop de vin sur les nappes de Versailles.

Pas assez de farine chez les boulangers de Paris.

Étrange chose! Sombre aveuglement qui, aujourd'hui que nous sommes loin à toutes ces chutes de trône, arrachera un sourire de pitié aux hommes politiques.

Faire de la contre-révolution et provoquer à la bataille des gens affamés!

Hélas! dira l'histoire obligée de se faire philosophie matérialiste, jamais peuple ne se bat plus cruellement que lorsqu'il n'a pas dîné.

Il était bien facile cependant de donner du pain au peuple, et alors, bien certainement, la main de Versailles lui eût paru moins amère.

Mais les farines de Corbeil n'arrivaient plus. C'est si loin de Versailles, Corbeil; qui donc, près du roi ou de la reine, s'est songé à Corbeil!

Malheureusement, à cet oubli de la cour, la famine, ce spectre qui s'endort avec faim de peine et qui s'éveille si facilement, la famine était descendue, pâle et inquiète, dans les rues de Paris. Elle écoute à tous les coins de rue; elle recrute son cortége de vagabonds et de malfaiteurs, elle va coller son visage sinistre aux vitres des riches et des fonctionnaires.

Les hommes se rassurent des émeutes qui commencent tant de cris; ils se rappellent la Bastille; ils se rappellent Foulon, Berthier, Flesselles; ils craignent d'être appelés encore une fois assassins, et ils attendent.

Mais les femmes, qui n'ont encore rien fait que de souffrir, les femmes qui souffrent, triple souffrance,—pour l'enfant qui pleure et qui est injuste parce qu'il n'a pas la conscience de la cause,—pour l'enfant qui dit à sa mère: Pourquoi ne me donnes-tu pas du pain?—pour le mari qui, sombre et taciturne, quitte la maison le matin pour revenir le soir plus sombre et plus taciturne encore,—enfin pour elle, écho douloureux des souffrances conjugales et maternelles, les femmes brûlent de prendre leur revanche, elles veulent servir la patrie à leur façon.

D'ailleurs, n'étaient-ce pas les femmes qui avaient fait le 1er octobre à Versailles?

C'était au tour des femmes de faire le 5 octobre, à Paris.

Gilbert et Billot étaient au Palais-Royal, au café de Foy. C'était au café de Foy que se faisaient les motions. Tout à coup, la porte du café s'ouvre, une femme entre tout effarée. Elle dénonce les cocardes blanches et noires qui de Versailles sont passées à Paris; elle proclame le danger public.

On se rappelle ce qu'avait dit Charny à la reine.

—Madame, il y aura véritablement à craindre quand les femmes s'en mêleront.

C'était aussi l'avis de Gilbert.

Aussi, voyant que les femmes s'en mêlaient, il se retourna vers Billot et ne prononça que ces quatre mots:

—A l'Hôtel-de-Ville!

Depuis la conversation qui avait eu lieu entre Billot, Gilbert et Pitou, et à la suite de laquelle Pitou était retourné à Villers-Cotterets avec le petit Sébastien Gilbert, Billot obéissait à Gilbert sur un mot, sur un geste, sur un signe, car il avait compris que s'il était la force, Gilbert, lui, était l'intelligence.

Tous deux s'élancèrent hors du café, coupèrent diagonalement le jardin du Palais-Royal, traversèrent la cour des Fontaines, et atteignirent la rue Saint-Honoré.

A la hauteur de la halle, ils rencontrèrent une jeune fille qui sortait de la rue des Bourdonnais, en battant le tambour.

Gilbert s'arrêta étonné.

—Qu'est-ce que cela? demanda-t-il.

—Dam! vous voyez, docteur, répondit Billot,—une jolie fille qui bat le tambour, et pas trop mal, ma foi!

—Elle aura perdu quelque chose, dit un passant.

—Elle est bien pâle, reprit Billot.

—Demandez lui ce qu'elle veut, fit Gilbert.

—Eh! la jolie fille! fit Billot, qu'avez-vous à battre ainsi la caisse?

—J'ai [illegible] Et elle continua [illegible] et ses roulades de tambour.

Gilbert avait entendu.

—Oh! oh! voilà qui devient terrible, dit-il.

Et il regarda plus attentivement ces femmes qui suivaient la jeune fille au tambour.

Elles étaient hâves, chancelantes, *désespérées*.

Parmi ces femmes, il y en avait qui n'avaient pas mangé depuis trente heures.

Du milieu de ces femmes, partaient de temps en temps un cri menaçant parce faiblesse même, car on sentait que ce cri sortait de bouches affamées.

—A Versailles! criaient-elles; à Versailles!

Et, sur leur chemin, elles faisaient signe à toutes les femmes qu'elles apercevaient dans les maisons, et appelaient toutes les femmes qu'elles voyaient aux fenêtres.

Une voiture passa, *deux dames* étaient dans cette voiture; elles passèrent leurs têtes aux portières et se mirent à rire.

L'escorte de la tambourineuse s'arrêta. Une vingtaine de femmes se précipitèrent aux portières, firent descendre les deux dames et les adjoignirent au groupe, malgré leurs dénégations et une résistance que deux ou trois bonnes vigoureux *éteignirent* sur le champ.

Derrière ces femmes, qui s'avançaient lentement, vu la besogne de recrutement qu'elles faisaient tout le long de la route, marchait un homme les deux mains dans ses poches.

Cet homme, au visage maigre et pâle, à la taille longue et mince, était vêtu d'un habit gris-de-fer, veste et culottes noires; il portait un petit tricorne râpé, placé obliquement sur son front.

Une longue épée battait ses jambes maigres mais nerveuses.

Il suivait, regardant, écoutant, dévorant tout de son œil perçant qui roulait sous ses sourcils noirs.

—Eh! mais, dit Billot, je connais cette figure, je l'ai vue dans toutes les émeutes.

—C'est l'huissier Maillard, dit Gilbert.

—Ah! oui, c'est cela, celui qui pendant après moi sur la planche de la Bastille; il a été plus adroit que moi, lui, il n'est pas tombé dans les fossés.

Maillard disparut avec les femmes, en tournant de la rue.

Billot avait bien envie de faire comme Maillard, mais Gilbert l'entraîna avec lui à l'Hôtel-de-Ville.

Il était bien certain que c'était toujours là que l'émeute revenait, que ce fût une émeute d'hommes ou une émeute de femmes. Au lieu de suivre le cours du fleuve, il allait droit à son embouchure.

On savait à l'Hôtel-de-Ville ce qui se passait dans Paris. Mais à peine s'en occupait-on. Qu'importait, en effet, au flegmatique Bailly et à l'aristocrate Lafayette que l'idée fût venue à une femme de battre le tambour, [illegible] Ce sera bien long de jeter tout ce gros-là à l'eau, dit une femme du nom, [illegible] —Ce n'est pas qu'elle le méritent pas, dit une autre.

—Oui, mais le temps manque.

—Eh bon! brûlons tout! dit une voix, c'est plus simple.

On cherche des torches, on demande de feu; puis, provisoirement, pour ne pas perdre de temps, on s'amuse à pendre un abbé, l'abbé Lefaux d'Ormesson.

Heureusement l'homme à l'habit gris était là. Il coupe la corde, l'abbé tombe de dix-neuf pieds de haut, se tenle au pied, et s'en va en balbutiant au milieu des rires de toutes ces méchères.

Ce qui étonne cet abbé s'en allant si tranquillement, c'est que les [illegible] ne soient chauffées, c'est que les incendiaires aient déjà les torches aux mains, c'est qu'elles les approchent des archives, c'est que du mission [illegible] en feu.

Tout à coup l'homme à l'habit gris se précipite et arrache toute [illegible] flambeaux des mains des femmes, les femmes résistent, l'homme les fustige à coups de torche, et tandis que le feu prend aux papiers, il éteint celui qui prend déjà aux papiers.

Qu'est-ce donc que cet homme qui s'oppose ainsi à la volonté terrible de ces [illegible]

Pourquoi [illegible] laisse-t-on gouverner par cet homme? On a bouché l'air [illegible] pendre bien cet homme tout à fait, attend qu'il [illegible] pour empêcher qu'on le pende.

Sur ces raisonnements [illegible] stoïque s'élève, qui le menace de mort; à la menace se joint [illegible]

Les femmes entourent l'homme à l'habit gris et lui jettent une corde au cou.

Mais Billot est accouru. Billot fait [illegible] à Maillard le service que Maillard a rendu à l'abbé.

Il se cramponne à la corde qu'il coupe en deux ou trois endroits, avec un couteau bien acéré et bien tranchant, qui sert en ce moment à son propriétaire à couper les cordes, mais qui pourrait, dans un moment extrême, emmanché qu'il est d'un bras vigoureux, lui servir à autre chose.

Et tout en coupant la corde en autant de morceaux qu'il peut, Billot s'écrie:

—Mais, malheureuses! vous ne reconnaissez donc pas l'un des vainqueurs de la Bastille! celui qui a passé sur la planche, pour aller chercher la capitulation, tandis que moi je barbotais dans les fossés! Vous ne reconnaissez donc pas M. Maillard?

Ce nom si connu et si redouté, toutes ces femmes s'arrêtent. On se regarde, on s'essuie le front.

La besogne avait été rude, et quoiqu'on fût au mois d'octobre, il était permis de suer en l'accomplissant.

—Un vainqueur de la Bastille, et M. Maillard encore, M. Maillard [illegible] l'hussier du châtelet, vive M. Maillard!

Les mêmes cris changent en caresses; on embrasse Maillard, on crie: Vive Maillard!

Maillard échange une poignée de main et un regard avec Billot.

La poignée de main veut dire: Nous sommes amis!

Le regard veut dire: Si vous avez jamais besoin de moi, comptez sur moi.

Maillard a repris sur toutes ces femmes une influence d'autant plus grande qu'elles comprennent que Maillard a quelques petits torts à leur pardonner.

Mais Maillard est un vieux matelot populaire, il connaît cette mer des faubourgs qui se soulève d'un souffle et se calme d'un mot.

Il sait comment on parle à tous ces flots humains, lorsqu'il vous donnent le temps de parler.

D'ailleurs, le moment est bon pour se faire entendre, on fait silence autour de Maillard.

Maillard ne veut pas que les patriennes détournent la commune, c'est à dire le peuple, de son but. Il prévoit, il sait que si elles amoindrissent l'état civil qui protége leurs enfans, ne sera pas tous des bâtards.

Le peuple de Maillard, insensé, vindicatif, railleur, fait son effet.

Personne ne sera mal, rien ne sera brûlé.

Mais on veut aller à Versailles.

C'est là qu'est le mal, c'est là qu'on passe les nuits en orgie, tandis que [illegible] C'est Versailles qui dévore tout. Paris manque de blé et de farine parce que les farines, au lieu de s'arrêter à Paris, vont directement de Corbeil à Versailles.

Il n'en [illegible] ainsi, si le *boulanger*, le *boulangère* et le *petit mitron* étaient à Paris.

C'est sous ces sobriquets qu'on désigne le Roi, la Reine et le Dauphin, ces dévoreurs naturels du pain du peuple.

On va à Versailles.

Puisque les femmes sont organisées en troupes, puisqu'elles ont des fusils, des canons, de la poudre, puisque celles qui n'ont ni fusils, ni poudre, ni canons, prennent des fourches, elles auront un général.

—Pourquoi pas! la garde nationale en a bien un.

—Lafayette est le général des hommes.

—Maillard sera le général des femmes.

—M. Lafayette commande à ces hommes de grenadiers qui semblent une armée de réserve, tant ils font peu quand il y tant à faire.

—Maillard commandera l'armée active.

Sans sourire, sans sourciller, Maillard accepte.

Maillard est général commandant des femmes de Paris.

La campagne ne sera pas longue, mais elle sera décisive.

(A continuer.)

Avis Judiciaires.

Vente de Constable de la Troisième Cour de District.—Paul Pecquet, Juge de Paix.

Hanna & Cove, S. Davis & Co.—No 7603.

EN vertu d'un writ de fieri facias à nous adressé par l'honorable P. Pecquet, juge de Paix pour le Troisième District et paroisse de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessous spécifiée, et à moi remis le 18 de juin 1851, à midi, sur la Vieille Levée, entre les rues Toulouse et Jefferson, à l'adjudication du

Contenu d'un "Grocery Store," saisi pour satisfaire cette poursuite.

Conditions:—Comptant.

E. N. STRINGER,
Constable.

6 juin—6t—10j

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Attendu que William H. Dunnson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession vacante du feu James H. Coleman, décédé intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à donner avis du jour, les jours et heures auxquels les dites lettres seront demandées à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

WM K WANTON,
Greffier.

11—3t—10j

Succession de Albert Chible Ainsworth.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de A. C. Ainsworth, sont priées de les produire dans les plus brefs délais à la soussignée, ou son agent Alexander Levy, rue du Bac, entre Bienville et Conti.

Toutes personnes présentant des réclamations, sans en avoir été priées et autorisées de payer, seront dans le cas de payer leurs dettes à nouveau.

MARIE CHIBLE AINSWORTH, administratrice.

10 juin 1851. 10 juin

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession de McDonough, sont invitées à s'adresser au soussigné, pour le règlement de leurs comptes, à leur demeure au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.

C. W. LEVERICH,
Exécuteur Testamentaire.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1851.

Succession de John McDonough.

LES personnes ayant des réclamations à faire à la succession du John McDonough, sont invitées à s'adresser au soussigné, pour le règlement de leurs comptes, à leur demeure au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.

C. W. LEVERICH,
Exécuteur Testamentaire.

F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN,
Exécuteurs Testamentaires.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1851.

Sirop Vermifuge

DE M. EDOUARD MARTIN,

SANS QUELQUE MÉDICAMENT DÉSAGRÉABLE.

LUTTER AVEC AVANTAGE, *Sirop Dépositaire, Lucien Cliff Nill, rue St. Marie, Nouvelle-Orléans, Agent Général pour les Etats-Unis et Amérique Française*, un des plus beaux Vermifuges connus, dont le succès, depuis trois ans, a été si rapide, si complet, si constant, qu'il a fait bien plus qu'en tout autre temps, tout un trop petit pour obtenir le suffrage du public. Ce Vermifuge, dont le goût est agréable, sans aucune amertume, ne produit ni coliques, ni douleurs, ni aucun dérangement quelconque, et ne demande pas de régime spécial. Il agit avec une rapidité et une sûreté inconnues jusqu'à ce jour, et, sans aucun purgatif, il rend, en quelques heures, des quantités considérables de Vers, de toutes grandeurs, et de toutes espèces, sans aucune douleur ni aucun dérangement, et sans aucune nourriture spéciale.

Le Sirop Vermifuge de M. Edouard Martin, est le seul Vermifuge connu, qui ait pu, en quelques mois, obtenir, de la part de plusieurs Médecins, des certificats de guérison, et de remerciments, qui, tous, ont été publiés dans les journaux de la Louisiane, et dans ceux de Paris, et de Bordeaux.

Le Sirop Vermifuge de M. Edouard Martin, est le seul Vermifuge